

Décision relative à la demande d'ajout de nouveaux noms commerciaux d'un produit phytopharmaceutique

Vu les dispositions du règlement (CE) N° 1107/2009 du 21 octobre 2009 et de ses textes d'application,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment le chapitre III du titre V du livre II des parties législative et réglementaire,

Vu les demandes d'ajouts de deux nouveaux noms commerciaux au produit phytopharmaceutique **AZOXYS** STAR 250 SC

de la société **LIFE SCIENTIFIC LTD**
enregistrées sous les n°2020-2948, n°2020-2949

La mise sur le marché du produit phytopharmaceutique désigné ci-dessus est autorisée en France pour les noms précisés dans la présente décision.

La présente décision s'applique sans préjudice des autres dispositions applicables.

Les nouveaux noms commerciaux ajoutés par la présente décision sont les noms ELIPSE, STILUS.

Pour la délivrance de cette décision
la décision des autorisations
de mise sur le marché

Mardi 24 juillet 2018

Informations générales sur le produit

| | |
|------------------|--|
| Noms du produit | AZOXYSR 250 SC ELIPSE STILUS |
| Type de produit | Générique |
| Titulaire | LIFE SCIENTIFIC LTD Block 4, Belfield Office Park, Beech Hill Road, D04V972, Dublin 4, Irlande |
| Formulation | Suspension concentrée (SC) |
| Contenant | 250 g/L - azoxystrobine |
| Numéro d'intrant | 725-2018.01 |
| Numéro d'AMM | 2190634 |
| Fonction | Fongicide |
| Gamme d'usage | Professionnel |

L'échéance de validité de la présente décision correspond à celle de l'autorisation du produit.

La présente décision peut être retirée ou modifiée si des éléments le justifient.

A Maisons-Alfort, le

12 NOV. 2020

Pour le directeur général et par délégation
La directrice des autorisations
de mise sur le marché


Marie-Christine de GUENIN